

avec

Eau Secours 31

CASC 10 bis, rue du colonel Driant – 31400 Toulouse
 E-mail : eau.secours31@laposte.net
 Tél : 06 88 68 67 57

et

la commission territoire et mondialisation d'Attac: réseau eau

6, rue Pinel - 75013 Paris
 E-mail : attac-eau@attac.org
 Tél : 06 75 38 19

vous proposent deux journées de formation sur le thème:

Eau privée, eau publique?

*Les collectivités territoriales
 peuvent-elles reprendre en
 main la gestion de la distri-
 bution et de l'assainissement
 de l'eau?*

**Du vendredi 14 mars 9h00
 au samedi 15 mars 2003 18h00**

à la Fédération des œuvres laïques,
 31 bis, rue des amidonniers, 31009
 Toulouse.
 Tél.: 05 62 27 91 16

Le droit à la formation des élu(e)s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu(e)s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élue(e) constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des collectivités territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu(e), bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et citoyenneté*.

Nous conseillons à chaque élu(e), pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu(e), auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur d'un tiers.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités. Les tarifs pour les deux journées :

Elus et agents territoriaux des communes de :	€
- moins de 1000 habitants	€
- de 1000 à 5000	€
- de 5000 à 10000	€
- de 10000 à 20000	€
- de 20000 à 30000	€
- de 30000 à 40000	€
- de 40000 à 50000	€
- de 50000 à 60000	€
- plus de 60000	€
Conseillers Généraux et Régionaux	€

Les tarifs comprennent les frais de formation, l'hébergement, et les repas.

Bulletin d'inscription aux deux journées (valant convention simplifiée de formation)

Les collectivités territoriales et la gestion de la distribution de l'eau et de l'assainissement

organisées par Formation et citoyenneté, Eau Secours 31, et la commission territoire et mondialisation d'Attac: réseau eau

les vendredi 14 et samedi 15 mars 2003

à la fédération des œuvres laïques, 31 bis, rue des amidonniers, Toulouse.

Formation et citoyenneté est agréée pour la formation des élu(e)s

Nom : _____ Conseil général : _____ Signature de l'élue(e) inscrit(e) à la journée : _____
 Prénom : _____ Conseil régional : _____
 Adresse : _____ Collectivité territoriale : _____
 Commune de : _____
 Code Postal : _____
 Ville : _____
 E-mail : _____
 Fonction élective : _____

Nombre d'habitants _____
 (pour les élus communaux) : _____

Signature du responsable _____
 avec cachet : _____

Les collectivités territoriales et la gestion de la distribution de l'eau et de l'assainissement.



Vendredi 14 mars 2003

Modération: Eau Secours 31

- 9h00 **Présentation et introduction**, par Eau Secours 31.
- 9h20 **Eau et service public: quelles exigences?** par Jean-Luc Touly, délégué CGT Vivendi, trésorier de l'ACME France.
- 10h00 **Les différents modes de gestion et le rôle des élus**, par Jean Louis Linossier, membre du réseau Attac Eau et de l'association ACER.
- 10h45 **Retour en régie: réalités juridiques et financières**, par Jacques Drapier, Maire de Neufchâteau.
- 11h20 **Discussion**
- 12h30 **Déjeuner.**
- 14h30 à 18h15 **Deux ateliers en parallèle:**
Atelier 1: Les aspects locaux de la transition, par Jacques Drapier, Patrick Du Fau de la Mothe, expert comptable membre de l'association Trans'CLUB, et, Christophe Mongermont, délégué national FO Vivendi eau.
- Atelier 2: Municipalités, communautés urbaines ou d'agglomération, syndicats: quelle structure pour gérer l'eau?** par Didier Simonnet, directeur technique de la communauté d'agglomération de Châtelleraut.

Samedi 15 mars 2003

Modération: Jean Luc Touly

- 9h00 **Comportement des multinationales dans la gestion de l'eau: l'école française de l'eau**, par Marc Laimé, journaliste, collaborateur au Monde Diplomatique et au Canard enchaîné.
- 9h30 **Implication citoyenne dans la gestion de l'eau**, par Raymond Avrillier, Conseiller municipal de Grenoble.
- 10h00 **Discussion.**
- 10h45 **Deux ateliers en parallèle.**
Atelier 3: Régie directe au jour le jour et participation citoyenne, par Patrick du Fau de la Mothe, et, Raymond Avrillier.
Atelier 4: Assainissement: quelle technicité, quels investissements? par Pierre Rechenmann, XXXX.
- 12h45 **Déjeuner.**
- 14h30 **Reprise des ateliers 3 et 4.**
- 16h45 **Bilan des ateliers.**
- 17h15 **Débats autour des perspectives.**
- 17h45 **Conclusion**, par Eau Secours 31.
- 18h00 **Clôture**

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

formation
& citoyenneté